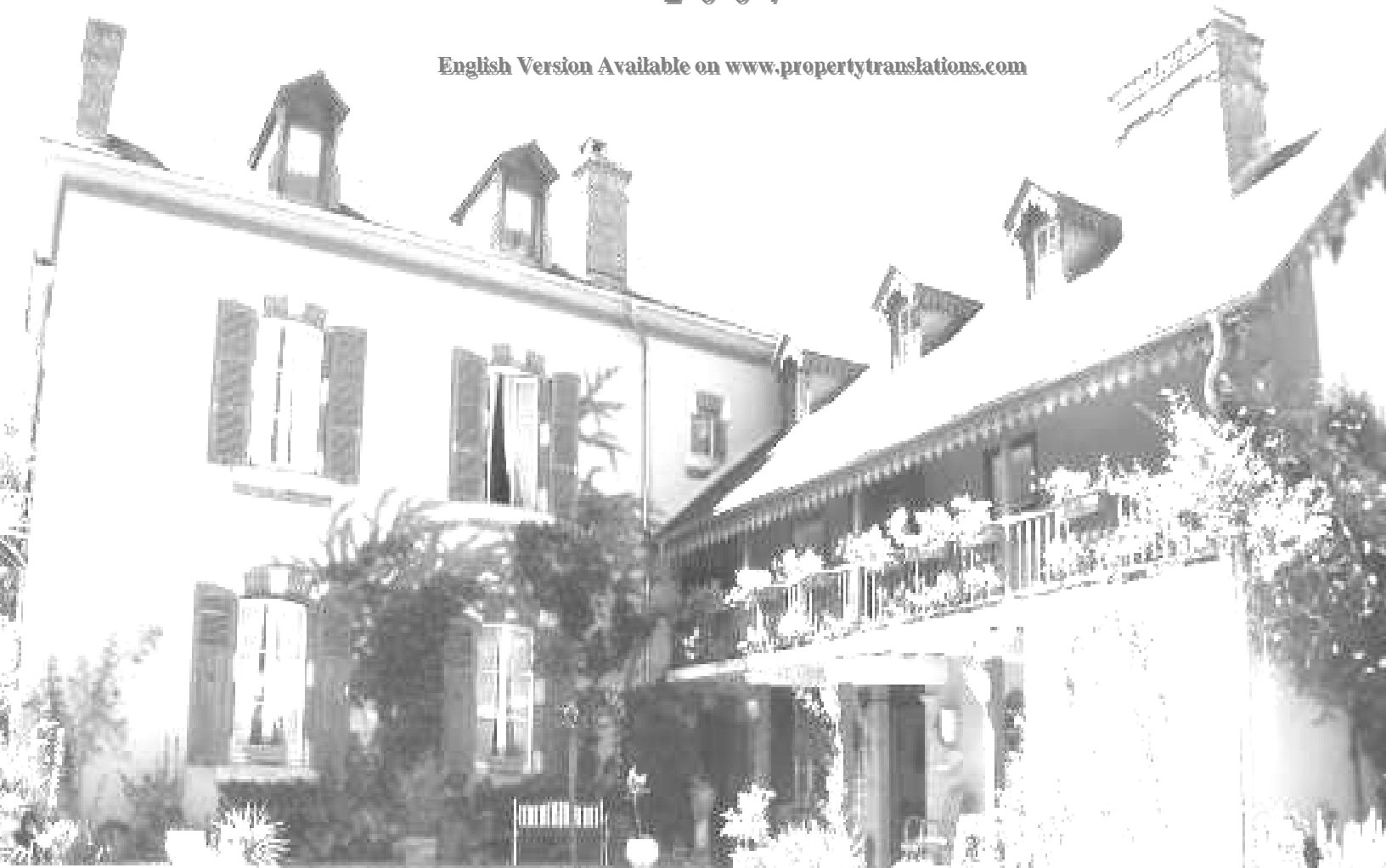


Conditions Générales de Prestations de Services de Traduction Express

2007

English Version Available on www.propertytranslations.com



Property Translations,
13 Avenue des Victimes du 11 juin 1944,
65200 Trébons
info@propertytranslations.com
+33(0)5 67 41 00 96
SIREN: 500748835



Notes :

Sommaire :

Notes :	1
Sommaire :	2
Conditions Générales de Prestations de Services de Traduction Express.....	3
1. Clause Générale.....	3
2. Acceptation des Commandes de Traduction	3
3. Paiement et Livraison	3
4. Droit de Rétractation du DONNEUR D'ORDRE NON PROFESSIONNEL et Annulation de la Commande :	4
5. Responsabilité.....	4
6. Réclamations : Motivation et Délai d'Introduction	5
7. Qualité du Donneur d'Ordre	5
8. Traduction et Droits d'Auteur	5
9. Secret Professionnel et Déontologie.....	5
10. Version en Anglais des Présentes	5
11. Conditions d'Utilisation du Site Web	5
12. Informatique et Liberté.....	6
13. Clause Attributive de Jurisdiction	6
14. Droit Applicable	6

Conditions Générales de Prestations de Services de Traduction Express

Property Translations SIREN: 500748835
13 Avenue des Victimes du 11 juin 1944
65200 Trébons France
info@propertytranslations.com
téléphone : 0033(0)567410096

Les présentes conditions générales de prestations de services seront régies et interprétées conformément au DROIT FRANÇAIS et tout litige sera soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises.

1. Clause Générale

Les conditions générales de Property Translations ont préséance sur celles du donneur d'ordre. Celui-ci renonce à appliquer ses propres conditions, sauf convention expresse contraire.

2. Acceptation des Commandes de Traduction

A - Sans engagement de part et d'autre, les demandes du donneur d'ordre sont passées au moyen du formulaire disponible sur le site web www.propertytranslations.com

B - Le donneur d'ordre permet à Property Translations d'évaluer le niveau de difficulté du document source.

C - Property Translation se réserve le droit de refuser toute commande, avec ou sans justification.

D - Toute commande passée par le donneur d'ordre par le réseau Internet et ensuite acceptée par Property Translations est confirmée par écrit par Property Translations au moyen d'une OFFRE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE TRADUCTION. Cette offre de prestations de services de traduction décrira le document source (titre) et précisera les honoraires. Elle est, sauf mention contraire expresse, valable 48 heures après envoi.

E - Cette offre contiendra des instructions de paiement détaillées telles que entre autres un lien électronique vers un site web de paiement sécurisé (par exemple, www.paypal.fr).

3. Paiement et Livraison

A - Le règlement dans les 48 heures après envoi suivant les dites instructions dans leur totalité des honoraires entraîne l'ACCORD CONTRACTUEL des parties aux présentes.

B - Les notes d'honoraires et les factures de Property Translations sont payables au comptant, net et sans escompte.

Le lieu de paiement est situé à l'adresse de Property Translations, 13 Avenue des Victimes du 11 juin 1944, 65200 Trébons, France.

C - En vertu dudit accord contractuel, dans un délai de 48 heures Property Translation exécutera et livrera à l'adresse électronique fournie par le donneur d'ordre à Property Translations la traduction demandée.

D - Ce délai prend cours dès réception par Property Translations de la notification du paiement dans sa totalité des honoraires demandés. Un message de confirmation est alors envoyé au Client.

E - Le **DONNEUR D'ORDRE NON PROFESSIONNEL** en effectuant ce paiement donne son consentement exprès à l'exécution du service de traduction dès la réception par Property Translations de la

notification de ce paiement. La réception d'une telle notification de paiement est en toute probabilité immédiate, c'est à dire que le DONNEUR D'ORDRE NON PROFESSIONNEL consent à l'exécution du service de traduction demandé avant la fin du délai de rétractation de 7 jours francs (voir article 4 - C).

F - Une FACTURE ACQUITTÉE est envoyée au donneur d'ordre lors de la livraison de la traduction du document source à l'adresse électronique fournie par le donneur d'ordre à Property Translations.

4. Droit de Rétractation du DONNEUR D'ORDRE NON PROFESSIONNEL et Annulation de la Commande :

A - En cas d'annulation unilatérale de la commande de traduction par le donneur d'ordre après le règlement du paiement demandé, une indemnité est due par le donneur d'ordre à Property Translations dont le montant est proportionnel au travail déjà effectué, ce qui inclut notamment toute recherche terminologique préliminaire. Such compensation is proportionate to the work already done including any preliminary terminological research. Property Translation rembourse au donneur d'ordre l'intégralité du montant restant dans un délai de trente jours.

B - En cas d'annulation par Property Translations de l'exécution de la traduction demandée, Property Translations rembourse toute somme payée pour l'exécution de la traduction demandée par le donneur d'ordre dans les plus brefs délais et dans un délai de trente jours au plus tard.

C - DROIT DE RÉTRACTATION : LE DONNEUR D'ORDRE NON PROFESSIONNEL est informé par les présentes que conformément à l'article L121-20-2 du Code de la consommation applicable aux ventes à distance, le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de sept jours francs (voir article article 3 - E).

5. Responsabilité

A. De Property Translations

En toute hypothèse la responsabilité de Property Translations se limite uniquement au montant de la facture concernée.

Property Translations ne saurait être tenu responsable des réclamations motivées par des nuances styles.

Property Translations ne saurait être tenu responsable des réclamations ayant trait aux transferts d'argent via le système Paypal.

La responsabilité de Property Translations n'est pas engagée en cas de retard d'exécution du travail suite à une maladie, un accident, une incapacité temporaire de travail ou, d'une manière générale, en cas de force majeure. Toutefois, Property Translations est tenu d'en informer le donneur d'ordre dans un délai raisonnable.

De même, la responsabilité de Property Translations n'est pas engagée lorsque le retard ci-dessus est dû à un retard de remise par des tiers (services de courrier, poste, etc.) ou lorsque le texte source et/ou la traduction est endommagé au cours du transport ou de l'envoi du fichier informatique.

Property Translations ne saurait être tenu pour responsable de la perte par des tiers (poste, services de courrier ou autres) du texte source ou de la traduction.

Property Translations décline toute responsabilité quant aux défauts du document source transmis par le donneur d'ordre.

Property est responsable de la qualité de la traduction effectuée pour autant que celle-ci soit prise en compte dans sa forme intégrale et sans modifications.

B. Du Donneur d'Ordre

Le donneur d'ordre communique à Property Translations, avant ou pendant l'exécution du contrat, toute information nécessaire à la bonne exécution des prestations demandées.

6. Réclamations : Motivation et Délai d'Introduction

A peine de nullité, toute réclamation est adressée à Property Translations par lettre recommandée dans les huit jours de la date de livraison à l'adresse suivante :

Property Translations, 13 Avenue des Victimes du 11 Juin 1944, Trébons 65200, France - SIRET: 50074883500013 .

B - Toute facture ou toute note d'honoraires non protestée dans les huit jours est réputée acceptée.

C - Une réclamation ne saurait interrompre le processus de paiement.

D - Les réclamations ou contestations relatives à la non-conformité de la traduction, formulées dans le délai contractuel, doivent être motivées de manière détaillée par référence à des dictionnaires, glossaires ou textes équivalents rédigés par des locuteurs natifs.

E - Le refus non motivé d'une traduction ne constitue pas un motif de non-paiement de la facture ou de la note d'honoraires correspondante.

7. Qualité du Donneur d'Ordre

Le donneur d'ordre est réputé agir en qualité d'auteur du texte à traduire et autorise expressément la traduction de ce dernier conformément à la législation française relative aux droits d'auteur.

8. Traduction et Droits d'Auteur

Property Translations détient tous les droits d'auteur relatifs à la traduction du texte source. Cette dernière ne peut être reproduite sous quelque forme que soit, dans son intégralité ou en partie, par quelque moyen que ce soit, y compris par voie électronique, sans l'accord préalable écrit et exprès de Property Translations.

9. Secret Professionnel et Déontologie

Property Translations est tenu par le secret professionnel à une stricte confidentialité. Cette confidentialité couvre notamment l'identité du donneur d'ordre, le contenu du document source ainsi que sa traduction.

En tant que prestataire de services, Property Translations s'engage à fournir un service de haute qualité.

10. Version en Anglais des Présentes

Le donneur d'ordre est informé qu'en accord avec les présentes seule la version française - les présentes - (disponible sur les pages du site web <http://www.propertytranslations.com>) sera recevable devant les tribunaux. La traduction en anglais des présentes sous le titre - *Terms and Conditions* - est disponible à titre indicatif et gracieux sur les pages en anglais du site web <http://www.propertytranslations.com>.

11. Conditions d'Utilisation du Site Web

Property Translations publie sur le réseau Internet notamment par le biais du site web <http://www.propertytranslations.com> des informations de qualité. Toutefois, les informations publiées sur le réseau Internet par Property Translations ne sont qu'indicatives et ne sauraient en aucun cas être considérées comme du conseil légal. En conséquence de quoi, Property Translations décline toute responsabilité quant à l'usage qui est fait des dites informations.

12. Informatique et Liberté

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" numéro 78-17 du 6 janvier 1978, le donneur d'ordre bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données détenues à son sujet par Property Translations. Le donneur d'ordre peut exercer ce droit en écrivant à : Property Translations, 13 Avenue des Victimes du 11 Juin 1944, Trébons 65200, France - SIRET: 50074883500013

13. Clause Attributive de Juridiction

En cas de litige, notamment de non paiement de la facture ou de la note d'honoraires de Property Translations, la juridiction compétente sera celle du siège de Property Translations : Property Translations, 13 Avenue des Victimes du 11 Juin 1944, Trébons 65200, France - SIRET: 50074883500013

14. Droit Applicable

Les présentes sont régies par le droit français à l'exclusion de tout autre.